

RÉUNION DU BUREAU DU CCP DE L'ONUSIDA

DATE : lundi 15 mars 2021 et vendredi 19 mars 2021

HEURE : 9 h 30-11 h 30

LIEU : réunion Teams (virtuelle)

Brouillon du programme de la réunion du Bureau du CCP pour lundi 15 mars 2021

1. Prochaines étapes de l'adoption d'une stratégie globale pour la lutte contre le SIDA
2. Prochaines étapes pour le point de l'ordre du jour de l'UBRAF
3. Prochaines étapes pour le rapport du CCP destiné à l'ECOSOC

PARTICIPANTS :

Bureau du CCP : Dr Kalumbi Shangula, Dr Laimi Ashipala et Mme Xungileni Chitundu (la Namibie : représente le président) ; Mr Suwit Wibulpolprasert, Mr Thaksaphon Thammarangsi et Mr Natee Vichitsorasatra (la Thaïlande : représente le vice-président) ; Mme Julia Martin et Mme Deana Jordan Sullivan (les États-Unis: représentent le rapporteur) ; Mr Alexander Pastoors et Mme Jules Kim (représentent la délégation des ONG du CCP) ; et Mr Andy Seale et Hywel Jones (OMS : représentent les coparrains de l'ONUSIDA).

Secrétariat de l'ONUSIDA : Mr Tim Martineau, directeur exécutif adjoint de la Direction générale de la gestion et de la gouvernance a.i., Mr Morten Ussing, Directeur du département Gouvernance et affaires multilatérales, Mme Samia Lounnas, Conseiller principal en gouvernance du département Gouvernance et affaires multilatérales, et Mme Maggie Lemons, Agent de gouvernance du département Gouvernance et affaires multilatérales

RÉSUMÉ – 15 mars

Le président a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et les a remerciés d'avoir accepté de se réunir si rapidement après les réunions préalables du CCP. Le président a remarqué qu'à l'approche de la session extraordinaire, il était essentiel d'examiner les commentaires fournis lors des séances des réunions préalables tenues mardi 9 et jeudi 11 mars 2021, et de discuter de la voie à suivre pour garantir une prise de décision harmonieuse lors de la session extraordinaire.

Avant la réunion, les membres du Bureau du CCP ont reçu un résumé des commentaires des sessions des réunions préalables, qui servira de base à la discussion.

Le président a rappelé que, suite aux sessions des réunions préalables du CCP, le Président a jugé nécessaire d'ajouter un point de contact supplémentaire pour que les membres du CCP puissent discuter des points de l'ordre du jour avant la consultation sur les points de décision qui aura lieu le lundi 22 mars, et avant la session extraordinaire du mois de mars. En conséquence, le président a invité les membres inscrits du CCP (vingt-deux États membres, les coparrains et la délégation des ONG) à un dialogue le jeudi 18 mars 2021 de 13 h 00 à 16 h 30.

Le président espère que ce dialogue aidera les membres du CCP à parvenir à un consensus et qu'il donnera l'occasion de répondre aux préoccupations soulevées lors des sessions des réunions préalables. La réunion du Bureau du CCP se concentrera sur le cadrage de ce dialogue.

Le président a demandé aux membres de se préparer à tenir une réunion supplémentaire du Bureau du CCP le vendredi 19 mars 2021, afin de discuter des résultats du dialogue et de préparer la session extraordinaire.

Le président propose de passer en revue chaque point de l'ordre du jour et de discuter de la marche à suivre.

1. Stratégie mondiale de lutte contre le sida

Le président a fait remarquer qu'un soutien important avait été exprimé pour l'adoption de la stratégie, y compris la reconnaissance explicite du cadre d'inégalité et la révision des domaines de résultats pour inclure un domaine de résultats distinct sur le genre et la jeunesse. Le président a également reconnu qu'il y avait une série de commentaires indiquant des demandes de changements potentiels.

Le président a demandé aux membres du Bureau de faire part de leurs commentaires sur un cadre pour le dialogue de jeudi avec les membres du CCP afin de répondre à ces préoccupations.

Les membres du Bureau ont remercié le président pour ses qualités de dirigeant et, rappelant la structure de gouvernance unique de l'ONUSIDA, ont réitéré l'importance d'adopter la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 par consensus lors de la session extraordinaire de mars. Les membres ont soutenu la décision du président d'organiser un point de contact supplémentaire avec les membres du CCP afin de discuter des commentaires fournis lors de la session de réunion préalable et de favoriser une prise de décision consensuelle sans heurts. Les membres du Bureau ont noté que l'adoption du texte sur la stratégie tel qu'il a été présenté a bénéficié d'un soutien considérable et ont réitéré l'objectif de parvenir à un consensus maximal sur l'adoption de la stratégie. Le dialogue du jeudi avec les membres du CCP sera une occasion importante de poursuivre les consultations et les discussions visant à atteindre un consensus avant la consultation sur les points de décision.

Les membres du Bureau ont rappelé que la Stratégie est un document d'orientation mondial basé sur les meilleures pratiques et les interventions fondées sur des preuves. Tous les pays et communautés adapteront la Stratégie dans leur mise en œuvre en fonction de leurs contextes épidémiologiques. Le Bureau a réitéré son engagement à travailler avec toutes les délégations, y compris celles qui ont exprimé des préoccupations.

Le président a également noté que le secrétariat avait identifié quelques erreurs relatives à des données dans la version publiée. Indépendamment du résultat de la consultation, le président a affirmé son soutien à la « résolution » des problèmes relatifs aux données. Conformément à un avis juridique indépendant et dans l'intérêt de la transparence, le secrétariat publiera un document détaillant exactement les erreurs relatives aux données qui ont été corrigées.

Les membres du Bureau sont favorables à la correction de toute erreur relative aux données et attendent avec impatience la publication du document signalant ces corrections.

2. UBRAF

Le président a rappelé que l'option proposée de tenir une session spéciale du CCP en septembre en vue de l'adoption de l'UBRAF a été soutenue, mais a également noté qu'il y avait des demandes de clarification du livrable correspondant à la réunion de juin du Bureau du CCP dans un tel cas.

Le président a également rappelé qu'une suggestion spécifique avait été faite de proposer un cycle de quatre ans avec comme option une année de transition pour mieux aligner la stratégie, le QCPR et l'UBRAF. Des demandes ont également été formulées pour l'inclusion spécifique d'éléments clés dans le cadre ultime de l'UBRAF, notamment le renforcement de la participation de la société civile et l'utilisation de l'UBRAF pour contribuer au suivi des résultats en matière de réduction des inégalités.

Le programme commun a pris en compte les commentaires fournis et soumettra une version révisée du document.

Les membres du Bureau ont remercié le Secrétariat pour cette mise à jour et attendent avec impatience la version révisée.

3. Rapport du CCP destiné à l'ECOSOC

Le président a noté que le rapport du CCP adressé à l'ECOSOC a été accueilli lors de la session de la réunion préalable avec un soutien explicite pour le cadrage du rapport, y compris avec la reconnaissance du rôle unique de la société civile et la documentation de l'évolution de la gouvernance du CCP depuis sa création.

Le président a fait remarquer que le Bureau doit prendre en compte deux commentaires explicites :

- Une demande d'explications sur la raison pour laquelle le GEI n'a pas été inclus comme une évolution importante du CCP. Le président a répondu à cette demande, notant que les questions soulevées par le GEI étaient bien reflétées dans le rapport du CCI, que le Bureau a accepté d'utiliser comme point de départ.
- Une recommandation stipule que « le développement de stratégies et d'approches stratégiques est basé sur des processus appartenant aux parties prenantes et fondés sur le consensus. »

Un membre avait indiqué qu'il ne pourrait pas accepter le document tel quel sans l'inclusion de la recommandation. Le président a noté que le consensus sur ce rapport est particulièrement important. Pour répondre aux préoccupations, le président a proposé d'ajouter une ligne supplémentaire dans le document pour refléter la préoccupation soulevée : « L'engagement actif des membres du CCP et des États membres de l'ONU est essentiel dans le processus d'élaboration des stratégies de lutte contre le sida pour garantir un consensus et une large adhésion. »

Le président demande aux membres du Bureau de donner leur avis sur la révision proposée. En cas d'accord, le président réviserait le document et publierait une version rév1.

Les membres du Bureau ont accueilli favorablement la proposition du président de soutenir le consensus. La version révisée de l'article a été publiée par la suite.

4. Autres sujets

Aucun autre sujet n'a été traité.

RÉSUMÉ – 19 mars

Suite au dialogue supplémentaire tenu avec les membres du CCP le 18 mars 2021, le Bureau du CCP s'est à nouveau réuni. Les membres du Bureau ont apprécié que le dialogue ait fourni aux membres du CCP une occasion supplémentaire de discuter de toute préoccupation restante. Les membres du Bureau remarquent que la majorité des intervenants ont indiqué leur soutien à l'adoption de la stratégie. Le Bureau a constaté que certains membres ne se sont pas exprimés. Le Bureau a réaffirmé son engagement à rechercher un consensus lors de la prochaine session extraordinaire et s'est réjoui de poursuivre la conversation lors de la prochaine consultation sur les points de décision qui se tiendra le lundi 22 mars 2021.

Le président a fait remarquer qu'un membre avait explicitement demandé que ses questions juridiques soient traitées dans un document écrit disponible sur le site Web du CCP. Suite à la consultation avec le conseiller juridique indépendant, le secrétariat a fourni les explications suivantes en réponse aux questions soulevées :

- Dans le paragraphe 10.4 des décisions adoptées lors de sa 47e session, le CCP a demandé au directeur exécutif de l'ONUSIDA « de présenter la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 lors d'une session extraordinaire du CCP qui se tiendra au plus tard en mars 2021 pour examen et adoption ». L'adoption d'un tel document relève de la compétence du CCP « d'établir les grandes politiques et les priorités du programme commun » et « d'examiner et de décider de la planification et de l'exécution du programme commun », comme le stipule la résolution 1995/2 de l'ECOSOC et comme le reflète le paragraphe 5, i) et ii) du Modus Operandi du CCP.
- La stratégie adoptée par le CCP, même si elle s'appelle « Stratégie globale de lutte contre le sida », n'aura d'effet que dans le cadre du Programme commun. Elle sera contraignante pour le secrétariat de l'ONUSIDA, dont la tâche est de mettre en œuvre les décisions du CCP. La stratégie adoptée devra également être « intégrée dans les programmes et activités des coparrains », comme le prévoit le paragraphe 5 de la Résolution 1994/24 de l'ECOSOC. En outre, l'annexe 1 du Modus Operandi du CCP demande au Comité des Organismes coparrainants de « ... v) examiner les activités de chaque organisme coparrainant afin de s'assurer qu'elles soutiennent de manière appropriée les activités et les stratégies du programme commun et qu'elles sont cohérentes et coordonnées avec celles-ci ».

- Comme pour toute décision du CCP, la stratégie adoptée ne sera pas juridiquement contraignante pour les États membres de l'ONU. Chaque État pourra définir et mettre en œuvre sa propre politique en matière de lutte contre le sida et ne sera pas obligé de se conformer à la stratégie définie pour le programme commun.

Le président a également fait remarquer que le membre pouvait également demander des explications au conseiller juridique pendant la session extraordinaire et que le rapport de la réunion refléterait alors l'intervention.

[Fin du document]